

*Pipe-line du Nord—Loi*

garanties, nous priverions la Stelco d'une belle occasion de faire la concurrence aux fabricants de tuyaux américains chez eux.

Je me demande si nous avons tout à fait perdu la tête, monsieur l'Orateur. La semaine dernière, nos dirigeants réunis en conférence ont conclu que c'est le secteur privé qui, en fin de compte, pourrait assurer le plein emploi et la prospérité; et pourtant, ce sont les défenseurs de cet argument qui viennent nous dire que nous devrions intervenir un peu ça et là. On dirait que je suis le dernier apôtre de la libre entreprise. Monsieur l'Orateur, le député qui a pris la parole avant moi insiste sur des garanties. A peine avait-il terminé un admirable discours où il nous vantait les mérites de la libre entreprise et des déconrôles qu'il s'est mis à déclarer qu'à son avis, ces compagnies devraient se présenter tous les trois mois devant le Parlement pour faire sanctionner leur gestion. C'est ridicule et vous le savez. Soyez honnêtes pour une fois.

● (1602)

Le Nouveau parti démocratique prétend, monsieur l'Orateur, que la Foothills n'est apparemment pas compétente non plus, même si elle a déclaré que la participation des Canadiens à la réalisation du projet s'élèverait à 90 p. 100. Cette société a construit plusieurs pipe-lines dans l'Ouest et a pu maintenir ce même pourcentage de participation; malgré tout, on entend ces voix hostiles prétendre qu'il faut venir en aide à ces pauvres sociétés, car ces sociétés de pipe-line se font des illusions; elles se leurrent, et le gouvernement doit exiger une garantie.

Nous en revenons au même point, le gouvernement doit faire ceci et cela. On dirait qu'on ne peut faire confiance à une société en activité depuis de nombreuses années et qui a plus d'expérience en la matière que n'importe lequel d'entre nous. Les orateurs de l'autre côté nous rassurent qu'il faut exiger des garanties de participation, des garanties de ceci et de cela. Il est évident que je fais plus confiance à la Foothills qu'eux. Je fais également confiance à la Westcoast Transmission qui a acquis de l'expérience dans la construction de pipe-lines en Colombie-Britannique.

Le consortium fait remarquer, et le gouvernement est d'accord, qu'au cours des 20 dernières années, un certain nombre de grandes sociétés efficaces se sont développées au Canada, et qu'elles ont la capacité de mener à bien un projet de l'envergure du pipe-line du Nord. Deux des principales sociétés qui font partie de la Foothills, soit l'Alberta Gas Trunk Line et la Westcoast Transmission, ont déclaré que les Canadiens ont effectué près de 90 p. 100 de leurs travaux de construction ces dernières années. Je leur fais confiance. Si d'autres députés en savent plus long que moi et peuvent me démontrer que ces sociétés ne peuvent tenir leur engagement, qu'ils le fassent. Personne n'a contredit jusqu'ici la Foothills ou la Westcoast Transmission. On ne leur a rien garanti. Elles laissent s'exercer le libre jeu de la concurrence et je dois dire que je leur fais plus confiance dans ce domaine qu'à quelqu'un qui ne connaît rien à ce genre d'affaire.

Les intentions du gouvernement canadien vont plus loin que le simple plan des bonnes intentions en ce qui concerne le contenu canadien du pipe-line. Il faut se rappeler que l'accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique stipule que chaque gouvernement doit s'efforcer de voir à ce que les biens et services destinés au projet du pipe-line soient fournis sur une base généralement concurrentielle. Monsieur l'Orateur, je ne

pense pas qu'il y ait personne chez nous qui souhaite que les marchés passés relativement à la construction du pipe-line le soient sur une base non-concurrentielle.

Dans son rapport de l'été dernier où la société Foothills se voyait donner le feu vert, l'Office national de l'énergie a déclaré que la société devrait élaborer son programme d'acquisition de façon à s'assurer que les Canadiens aient une chance équitable de participer à tous les aspects du projet sur une base concurrentielle. J'insiste sur le mot «concurrentielle» car c'est tout ce qu'on peut raisonnablement demander lors de l'attribution de n'importe quel marché où le critère de compétitivité entre en ligne de compte. Il est également stipulé que le pourcentage du contenu canadien doit être poussé jusqu'à la limite du possible et qu'il faut saisir autant que faire se peut les possibilités qu'offre ce projet pour créer et développer au Canada des entreprises fournisseuses.

Je sais que d'autres députés souhaitent prendre part au débat, monsieur l'Orateur. Je conclurai donc mes propos en déclarant que si nous sommes convaincus que si c'est bien le secteur privé de notre économie qui doit fournir les emplois que désirent de nombreux Canadiens, dans ce cas-là tous les députés devraient assurément, quelle que soit leur appartenance politique, veiller à ce qu'un projet de cette ampleur puisse démarrer et que ce stimulant de quatre milliards de dollars à leur valeur de 1976 puisse enfin avoir ses effets sur notre économie.

Il est ridicule de discuter pour savoir si les règlements devraient être édictés dès maintenant, ultérieurement ou durant la phase transitoire. Un rapport devrait être remis trimestriellement à la Chambre par le biais d'un comité. Je voudrais que cette question soit renvoyée au comité et que ce bill soit adopté afin que les gens qui doivent participer aux travaux de construction du pipe-line puissent disposer d'un délai suffisant dont ils ont besoin.

Il y a présentement au Canada un nombre insuffisant de travailleurs qualifiés pour répondre aux besoins créés par la construction de ce pipe-line si celle-ci devait commencer demain. Il faudrait alors faire venir des travailleurs de l'étranger. Nous avons besoin de certains délais pour nous aboucher avec les responsables provinciaux afin de nous assurer que s'il existe une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans notre pays, des classes de formation soient créées dès maintenant dans des écoles afin que lorsque la construction du pipe-line débutera, nous ayons le personnel voulu pour combler tous les postes nouvellement créés. Cela nécessitera la collaboration des gouvernements provinciaux et celle du gouvernement fédéral.

Après la clôture de la conférence des premiers ministres, la semaine dernière, j'ai remarqué que quelque chose de très positif allait se réaliser dans notre pays. Certains des députés de l'opposition ignorent encore ce que les premiers ministres eux ont appris de leur côté, à savoir qu'il importe plus en ce moment d'accomplir sa besogne que de nous laisser entraîner à des arguties sous prétexte qu'il risque d'y avoir une élection cette année ou l'année prochaine. Les Canadiens ne veulent pas que nous nous livrions à des jeux politiques quand il s'agit de leur avenir. Ils veulent nous voir jouer le rôle pour lequel nous avons été élus à l'origine et qui est de veiller à ce que les intérêts supérieurs du pays l'emportent. Le gouvernement est en mesure d'exercer un pouvoir de surveillance lui permettant